

CONDITIONS PARTICULIERES

CREATION DE SITE INTERNET FOURNIS PAR LA SOCIETE « ORIGINES NOUVELLES EI »

Mise à jour : mardi 15 novembre 2022

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions particulières « Création de site Internet » ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles ORIGINES NOUVELLES EI propose des services de création ou de refonte de site internet :

- Installation, configuration de CMS (Système de Gestion de contenu)
- Installation, configuration de module additionnels (« plugins »)
- Mise en sécurité du site internet
- Réalisation de logotype
- Intégration des textes, images et vidéos fournis par le CLIENT

ARTICLE 2 – VIE DU CONTRAT

2.1 - DELAI DE LIVRAISON

ORIGINES NOUVELLES EI s'engage à respecter au mieux le délai de livraison du site Internet indiqué lors de l'étude préalable du projet. Ce délai est estimé sous condition que l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation du contrat (textes, images, vidéos, codes, etc.) soit communiqué par le CLIENT. Par conséquent, le CLIENT s'engage à fournir ces informations dès la validation de sa commande.

2.2 - DATE D'ECHEANCE DU CONTRAT

La date d'échéance du contrat est fixée en fonction de la date de validation de votre commande. La validation de votre commande est effective dès la signature du devis accepté et du versement de l'acompte.

2.3 - DATE DE LIVRAISON DU SITE

La livraison du site Internet sera considérée comme effective à compter de la date d'envoi par courrier électronique du « Document de Recette » par ORIGINES NOUVELLES EI. A défaut de contestation écrite par le CLIENT dans un délai de 10 jours, le « Document de Recette » sera considéré comme accepté sans réserve par le CLIENT.

2.42 - DOCUMENT DE RECETTE

Le « Document de Recette » établit la liste des prestations figurant sur la commande du CLIENT. Il permet au CLIENT de vérifier que l'ensemble des services commandés a bien été livré par ORIGINES NOUVELLES EI.

Le « Document de Recette » mentionne également le nombre de pages de contenus commandés par le CLIENT. Compte tenu des délais parfois nécessaires au CLIENT pour fournir le contenu de ces pages à ORIGINES NOUVELLES EI, la livraison des pages de contenus par ORIGINES NOUVELLES EI peut être faite pendant toute la durée du contrat et jusqu'à la date échéance précisé dans le « Document de Recette ». Au-delà de la date d'échéance du contrat, ORIGINES NOUVELLES EI ne sera plus tenu de réaliser lesdites pages de contenus.

Le « Document de Recette » mentionne la date de commande, la date de livraison et la date d'échéance du contrat. La livraison des pages de contenus ne détermine en aucune manière la date de livraison du site.

ARTICLE 3 – LES LICENCES

3.1 - CHAMP D'APPLICATION

Les Licences concernent uniquement le site internet et les noms de domaine précisés dans le contrat. Il ne s'applique pas aux domaines et hébergements dont ORIGINES NOUVELLES EI ne serait pas à la fois contact administratif et technique.

3.2 – NATURE

Les licences peuvent concerner le ou les noms de domaine, l'hébergement web, les licences de Wordpress et des autres logiciels supplémentaires.

NOM DE DOMAINE : ORIGINES NOUVELLES EI prend à sa charge la gestion technique et administrative. Le CLIENT sera propriétaire des domaines.

HEBERGEMENT WEB : ORIGINES NOUVELLES EI utilise les offres de la société OVH et mentionne clairement l'offre choisie dans le devis. ORIGINES NOUVELLES EI prend à sa charge la gestion technique et administrative de l'hébergement web. En fonction de l'évolution du trafic du site ou des besoins du CLIENT, ORIGINES NOUVELLES EI pourra conseiller au CLIENT de changer de formule en cours de contrat. Cette migration entrainera une facturation supplémentaire relative à l'édition préalable d'un devis que le CLIENT est libre d'accepter. Le CLIENT s'engage à prévenir suffisamment à l'avance ORIGINES NOUVELLES EI de toute action ou événement pouvant conduire à une montée en charge des systèmes : bande passante, charge du serveur, etc. ORIGINES NOUVELLES EI ne sera en aucun cas responsable de la perte de données ou de l'arrêt des services dus à des besoins en ressources mal anticipés.

HEBERGEMENT WEB EXTERNE : si le CLIENT décide de gérer lui-même la partie technique et/ou administrative de l'hébergement web et/ou de ses noms de domaine, alors ORIGINES NOUVELLES EI ne sera en aucun cas responsable de la perte de données ou de l'arrêt des services.

LICENCES LOGICIELLES : ORIGINES NOUVELLES EI privilégie l'utilisation des solutions standards du marché afin de garantir la pérennité du système et la qualité du support technique en cas de problème.

3.3 - DUREE DU CONTRAT ET RECONDUCTION

Le renouvellement des licences est généralement effectué chaque année. Elles sont reconduites par tacite reconduction automatiquement à la date d'échéance du contrat. Avant la fin du contrat, ORIGINES NOUVELLES EI se réserve le droit de proposer un nouveau devis avec de nouvelles tarifications ou de ne pas reconduire le contrat.

3.4 – RESILIATION

Le CLIENT peut résilier ces services en notifiant ORIGINES NOUVELLES EI au moins un mois avant la date d'échéance du contrat par courrier électronique.

3.5 – FIN DE CONTRAT

A défaut du paiement effectif du renouvellement dans les délais impartis, ou de résiliation avant l'arrivée du terme contractuel, l'arrêt des licences peut entraîner la suppression de certaines informations et la désactivation de certains services conformément au contenu du bon de commande. Il appartient donc au CLIENT de sauvegarder régulièrement l'ensemble de ses données et de les récupérer avant l'échéance du terme.

Si le CLIENT souhaite réactiver les licences après l'arrêt du service, un supplément pour interruption de service de 20% du prix annuel sera appliqué. Les licences seront réactivées une fois toutes les sommes perçues par ORIGINES NOUVELLES EI (prix des Licences auquel s'ajoutera le supplément pour interruption de service).

ARTICLE 4 – FORFAIT SECURITE

4.1 - CHAMP D'APPLICATION

Le « Forfait Sécurité » concerne uniquement le site internet du ou des noms de domaine précisés dans le contrat. Il ne s'applique pas aux domaines et hébergements dont ORIGINES NOUVELLES EI ne serait pas contact administratif et technique. En cas d'installation de logiciels effectuée par le CLIENT (par exemple l'ajout de plugins), la bonne exécution du forfait de sécurité peut être rendu impossible. Dans ce cas, ORIGINES NOUVELLES EI pourra interrompre ce service par simple notification du CLIENT par e-mail sans entraîner de remboursement au CLIENT.

4.2 – NATURE DES SERVICES

Le « Forfait Sécurité » inclut la mise en place de logiciels de sécurité (Firewall, surveillance log, sauvegarde...), la mise à jour du système « Wordpress » et des « Extensions WordPress ». Il peut également inclure la restauration du site Internet en cas de perte de données ou suite à une attaque (« hacking »). Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. En début de contrat, le CLIENT choisit son forfait en fonction du rythme des mises à jour du site Internet et des sauvegardes.

4.3 - DUREE DU CONTRAT ET RECONDUCTION

Le « Forfait Sécurité » est conclu pour une durée précisée dans le devis, généralement une année. Il est reconduit par tacite reconduction automatiquement à la date d'échéance du contrat. Avant la fin du contrat, ORIGINES NOUVELLES EI se réserve le droit de proposer une nouvelle tarification, une évolution du service rendu ou de ne pas reconduire le contrat.

4.4 – RESILIATION

Le CLIENT peut résilier le « Forfait Sécurité » en notifiant ORIGINES NOUVELLES EI au moins un mois avant la date d'échéance du contrat par courrier électronique.

4.5 – FIN DE CONTRAT

A défaut du paiement effectif du renouvellement dans les délais impartis, ou de résiliation avant l'arrivée du terme contractuel, l'arrêt du « Forfait Sécurité » peut entraîner la suppression de certaines informations et la désactivation de certains services conformément au contenu du bon de commande. Il appartient donc au CLIENT de sauvegarder régulièrement l'ensemble de ses données et de les récupérer avant l'échéance du terme.

Si le CLIENT souhaite réactiver le « Forfait Sécurité » après l'arrêt du service, un supplément pour interruption de service de 20% du prix annuel sera appliqué. Le « Forfait Sécurité » sera remis en service, une fois toutes les sommes perçues par ORIGINES NOUVELLES EI (prix du « Forfait Sécurité » auquel s'ajoutera le supplément pour interruption de service).

ARTICLE 5 - NON-SOUSCRIPTION AU « FORFAIT SECURITE »

5.1 - CHAMP D'APPLICATION

Si un « Forfait Sécurité » n'est pas souscrit ou reconduit par le CLIENT, la responsabilité de ORIGINES NOUVELLES EI envers le site internet du CLIENT est totalement dérogée. L'ensemble des actions de mises à jour logicielles, de mise en sécurité, de vérification des sauvegardes du site internet passe sous la seule et entière responsabilité du

CLIENT. Étant donné que le CLIENT devient le seul administrateur de son site internet et qu'il peut commettre des erreurs, la stabilité du site internet n'est pas garantie.

5.2 - MOTS DE PASSE

Une fois le contrat achevé et le site internet mis en ligne, et seulement dans le cas où un « Forfait Sécurité » ne serait pas souscrit, il est recommandé au CLIENT de modifier les mots de passe qui donnent accès à son site. ORIGINES NOUVELLES EI décline toute responsabilité en cas de dommages subis si le CLIENT n'avait pas changé ses codes d'accès.

5.3 - INTERVENTION SUITE A PROBLEME TECHNIQUE

Si aucun « Forfait Sécurité » n'était souscrit par le CLIENT et en cas de problème technique ultérieur ou si le site devait être installé à nouveau sur le serveur d'hébergement, un nouveau devis serait établi par ORIGINES NOUVELLES EI pour résoudre et réparer le problème constaté. Le CLIENT restera libre d'accepter ce devis ou pas.

ARTICLE 6 - GESTION DU SITE PAR LE CLIENT

6.1 FORMATION

A la livraison du projet, ORIGINES NOUVELLES EI effectue un transfert de compétences Divi en mode distanciel (Zoom, skype) d'une durée d'environ 2 heures. Cette formation de base à la gestion d'un site internet doit permettre au CLIENT de rajouter sur son site des articles, des pages et/ou d'effectuer des modifications de textes, ajouts/suppressions de photos, etc... En aucun cas, cette formation ne prétend apporter une formation complète à la création et à la gestion d'un site internet sous WordPress ou aux langages de programmation. Toute formation dépassant ce cadre ou cette durée fera l'objet d'un devis supplémentaire.

6.2 - LIMITES DE RESPONSABILITE

ORIGINES NOUVELLES EI n'a aucune obligation de contrôle sur les modifications apportées sur le site internet par le CLIENT ou par toute autre personne ne travaillant pas pour ORIGINES NOUVELLES EI. Le CLIENT, ou la personne désignée par lui, administrant le site internet par l'ajout de pages, d'articles et de médias est tenu de tenir en bon ordre la bibliothèque de médias. Le CLIENT doit notamment supprimer les images en plusieurs exemplaires ou inutilisées. Afin de pouvoir garantir une bonne stabilité dans les sauvegardes du site internet, le CLIENT prendra notamment garde à ne pas nommer les images avec des accents. Le CLIENT a une obligation d'autocontrôle sur les modifications qu'il apporte sur le site internet. ORIGINES NOUVELLES EI ne sera en aucun cas responsable de la perte de données par suite d'une négligence du CLIENT.

En cas de dysfonctionnement du site internet dû à une mauvaise manipulation de la part du CLIENT, ORIGINES NOUVELLES EI facturera au CLIENT les heures d'intervention qui auront été nécessaires au rétablissement du bon fonctionnement du site. ORIGINES NOUVELLES EI décline toute responsabilité quant au bon maintien du site internet si le CLIENT réalise lui-même les mises à jour. Si le site internet venait à subir des dommages à la suite de l'intervention du CLIENT, ORIGINES NOUVELLES EI émettra une facture correspondante aux travaux nécessaires pour le bon rétablissement du site internet. Le CLIENT qui interviendra sur le code source le fera à ses risques et périls et ORIGINES NOUVELLES EI ne pourra être tenu pour responsable du dysfonctionnement du site. ORIGINES NOUVELLES EI décline toute responsabilité dans le cas où les interventions de maintenance devaient s'avérer impossibles à effectuer du fait de la gravité des dommages subis.

ARTICLE 7 - ENGAGEMENT DE ORIGINES NOUVELLES EI

7.1 – RESPECT DE LA COMMANDE ET DES USAGES PROFESSIONNELS

Le devis détaillera les différentes caractéristiques de l'offre de prestation choisie par le CLIENT. ORIGINES NOUVELLES EI met à disposition ses ressources conformément aux éléments fournis par le CLIENT sur le devis. ORIGINES NOUVELLES EI s'engage dans le cadre d'une obligation de moyens à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

7.2 – OBLIGATION DE CONSEILS

En tant que vendeur de prestations de nature informatique et multimédias, ORIGINES NOUVELLES EI reste tenu à une obligation de conseils. Ceci ouvre droit à ORIGINES NOUVELLES EI de refuser ou d'interrompre la prestation à partir du moment où le CLIENT ne se soumet plus aux conseils prodigués par ORIGINES NOUVELLES EI. Cette obligation de conseil ne saurait être assimilée à une obligation de résultat compte tenu de la diversité des Clients potentiels et de leurs connaissances respectives dans les domaines informatiques et multimédias. Cette obligation sera considérée comme remplie à partir du moment où le CLIENT aura accepté expressément le devis. Ainsi, il est convenu de convention expresse, et après acceptation du devis établi par ORIGINES NOUVELLES EI que le CLIENT reconnaît que ses compétences et que les démarches effectuées par ORIGINES NOUVELLES EI lui donne les moyens d'apprécier la portée exacte des caractéristiques de la prestation et de son adaptation à l'usage auquel elle destinée.

7.3 – GARANTIE

ORIGINES NOUVELLES EI s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement d'ordre de défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cependant, sauf établissement d'un contrat spécial, ORIGINES NOUVELLES EI fournit les prestations immatérielles en l'état. La garantie ne porte que sur les prestations matérielles qui leur sont

associées. La fourniture de choses matérielles comprend une garantie « constructeur ». L'obligation de garantie se reposant sur ORIGINES NOUVELLES EI est exclue si la matière ou la conception défectueuse provient du CLIENT, si le vice de fonctionnement résulte d'une intervention du CLIENT sans autorisation sur la prestation effectuée par ORIGINES NOUVELLES EI, ou encore si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure. Le vice de fonctionnement doit se manifester dans une période de 1 mois, à compter de la livraison dans le cadre d'une utilisation normale du bien défini dans le bon de commande ou dans le contrat de vente. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de cette garantie le CLIENT doit aviser ORIGINES NOUVELLES EI sans retard et par écrit des vices qu'il impute à la prestation et fournir toute justification quant à la réalité de ceux-ci. Cette garantie couvre les frais de main d'œuvre et en général les travaux résultant de l'obligation de garantie. Ces différentes interventions n'ont pas pour conséquence de prolonger la durée mentionnée de 1 mois visée supra. De convention expresse, la responsabilité de ORIGINES NOUVELLES EI est strictement limitée aux obligations ainsi définies et ne sera tenue à aucune indemnisation de quelque nature que ce soit, notamment en ce qui concerne les vices cachés et les dommages immatériels.

Par voie de conséquence, dans le cadre de son obligation de moyens, ORIGINES NOUVELLES EI s'engage à :

- concevoir et mettre en ligne le site internet ou procéder à la remise de fichiers natifs et définitifs pour les réalisations graphiques, photographiques ou vidéo conformément au devis accepté par le CLIENT,
- apporter tout le soin nécessaire à la mise en œuvre d'un service de qualité,
- informer régulièrement le CLIENT sur l'avancée de la réalisation du contrat,
- préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'elle pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat,
- assurer la confidentialité des informations hébergées et ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme, ou se trouve résilié.

ARTICLE 8 - ENGAGEMENT DU CLIENT

8.1 – ADEQUATION

Le CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de ORIGINES NOUVELLES EI toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi les choix effectués par le CLIENT lors de la commande demeurent sous son entière responsabilité.

8.2 – ASSURANCES

Le CLIENT s'engage à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

8.3 – INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le CLIENT s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site internet en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

ARTICLE 9 - PROPRIETE INDUSTRIELLE, INTELLECTUELLE, LITTERAIRE ET ARTISTIQUE – RESPONSABILITE DU FAIT DES CONTENUS

9.1 – OBLIGATIONS DU CLIENT EN TERMES DU CONTENU

Il est rappelé que seul le CLIENT est responsable du contenu qu'il diffuse sur internet, et en aucun cas ORIGINES NOUVELLES EI ne saurait être considérée comme responsable du contenu créé par le CLIENT. Le CLIENT s'engage ainsi à ce que ces contenus ne portent pas atteinte aux droits des tiers, et notamment ne soient ni manifestement illicites ni litigieux. Le CLIENT s'engage à prendre connaissance avant toute publication des règles et limites relatives à la liberté d'expression. La liberté d'expression autorise la critique, le rapport d'informations vérifiées et prouvées, elle n'autorise pas le dénigrement et la diffamation. Tout dénigrement, diffamation ou allégations d'informations inexactes, ou volontairement tronquées pour en changer le sens peuvent entraîner des poursuites à l'encontre de leurs auteurs.

Le contenu publié par le CLIENT :

- ne doit pas porter atteinte ou être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou pouvoir heurter la sensibilité des mineurs.
- ne doit pas présenter de caractère pornographique.
- ne doit pas porter atteinte aux droits, à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image.
- ne doit pas être au strict sens de la loi dénigrant ou diffamatoire.
- ne doit pas porter atteinte à l'image, à la réputation d'une marque ou d'une quelconque personne physique ou morale,
- ne doit pas porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un État ou d'un territoire quel qu'il soit.
- ne doit pas permettre à des tiers de se procurer des logiciels piratés, les numéros de séries de logiciels ou tout logiciel pouvant nuire ou porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits ou biens des tiers.

– ne doit pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de quelque personne ou morale que ce soit. Le CLIENT doit impérativement s’assurer qu’il est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux contenus. Le CLIENT est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l’esprit protégées par les droits d’auteur au sens de l’article L112-2 1er et 2ème du Code de la Propriété Intellectuelle. Le CLIENT s’engage en conséquence à faire figurer sur les pages de son site internet l’identité et l’adresse du propriétaire ou de l’auteur des textes et/ou images reprises et à effectuer toutes les demandes nécessaires conformément à la loi française en vigueur. Le CLIENT s’engage à ne fournir à ORIGINES NOUVELLES EI que des documents réels et représentatifs de son entreprise et non des ressources en provenance de la concurrence.

9.2 – SAUVEGARDE DES RESSOURCES

Le CLIENT s’engage à conserver l’intégralité des originaux de toutes les ressources fournies par ORIGINES NOUVELLES EI qui ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte lors de modifications du site internet ORIGINES NOUVELLES EI ou par tout autre prestataire.

ARTICLE 10 - RESERVE DE PROPRIETE

ORIGINES NOUVELLES EI conserve la propriété de la prestation jusqu’au paiement effectif de l’intégralité du prix et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d’un titre créant une obligation de payer (lettre de change, traite ou autres). Le défaut de paiement de l’une quelconque des échéances pourra faire bénéficier ORIGINES NOUVELLES EI du droit de demander aux frais du CLIENT le remboursement et/ou la restitution de la prestation. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au CLIENT, dès la livraison, des risques de pertes et de détérioration de la prestation ainsi que des dommages qu’elle pourrait occasionner.

ARTICLE 11 - EXONERATION DE RESPONSABILITE

La responsabilité de ORIGINES NOUVELLES EI sera entièrement dérogée à partir de la livraison du site internet. ORIGINES NOUVELLES EI ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des problèmes liés à l’hébergement, au référencement, à la fiabilité de la transmission de données, au temps d’accès, à la rapidité de chargement du site internet. ORIGINES NOUVELLES EI décline toute responsabilité légale et morale dans l’hypothèse où le CLIENT aurait trompé ORIGINES NOUVELLES EI quant au futur contenu du site, contraire aux bonnes mœurs ou contenu illégal, que ce soit en cours de mission ou après. Dans une telle hypothèse ORIGINES NOUVELLES EI se réserve le droit de divulguer toute information à la police et à la justice, le CLIENT sera tenu au versement immédiat d’une pénalité contractuelle de 5.000 € par infraction, ce versement n’étant pas exclusif d’une demande judiciaire de dommages et intérêts. Il est précisé que le CLIENT devra payer autant de fois la pénalité que le nombre de violations éventuellement constatées. Le CLIENT sera tenu d’enlever sans délai toute référence à ORIGINES NOUVELLES EI sur son site internet. En aucun cas la responsabilité de ORIGINES NOUVELLES EI ne pourrait être engagée pour préjudices indirects tels que les préjudices financiers ou commerciaux, pertes de commandes, pertes de données, manque à gagner, atteinte à l’image de marque, pertes de bénéficiaires ou de clients, par exemple : divulgations inopportunes d’informations confidentielles concernant le CLIENT par suites de défectuosité ou de piratage du système.

ORIGINES NOUVELLES EI ne saurait être tenue pour responsable d’éventuelles pertes d’exploitation résultant d’une indisponibilité temporaire ou permanente, partielle ou totale d’une boutique de commerce électronique. La responsabilité de ORIGINES NOUVELLES EI ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non-respect par le CLIENT des autorisations légales et réglementaires, notamment en ce qui concerne le traitement des données.

La rédaction des mentions légales, des conditions d’utilisation, des conditions générales de vente au même titre que tout contenu, ne rentrent pas dans le cadre du contrat. En aucun cas, la responsabilité de ORIGINES NOUVELLES EI ne pourrait être engagée pour défaillance ou manquement de mise en ligne du contenu à caractère contractuel par le CLIENT.

ORIGINES NOUVELLES EI décline toute responsabilité en cas d’intrusion malveillante de tiers sur le site internet et/ou boîtes aux lettres électroniques du CLIENT, de vols et détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels et plus généralement de toutes informations à caractère sensible pour le CLIENT, de contamination par virus, de données et/ou logiciels du CLIENT, de dommages que pourraient subir les équipements du CLIENT, ORIGINES NOUVELLES EI n’ayant aucune intervention à faire sur ceux-ci.

ORIGINES NOUVELLES EI se réserve le droit d’interrompre temporairement l’accessibilité au site internet sans droit à indemnité, cependant ORIGINES NOUVELLES EI s’engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour minimiser ce type d’interruption.

ORIGINES NOUVELLES EI est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou à une défaillance de service.

ORIGINES NOUVELLES EI décline toute responsabilité en cas d’utilisation d’un thème premium ou gratuit qui ne serait plus développé par la suite et qui serait devenu incompatible avec la dernière version de WordPress. Dans ce cas précis, la maintenance du thème ne pourra plus se faire par ORIGINES NOUVELLES EI sans droit à indemnité. En tout état de cause ORIGINES NOUVELLES EI pourra proposer au CLIENT un nouveau devis pour l’installation d’un autre thème.

ORIGINES NOUVELLES EI utilise des logiciels développés par des tiers, tels WordPress, Plugins, etc. En aucun cas ORIGINES NOUVELLES EI ne pourra être tenue pour responsable des anomalies, bugs ou dysfonctionnements de ces outils qui demeurent sous la responsabilité de leurs auteurs, pas plus que des services éventuellement associés (réseaux sociaux...) la mise à jour de WordPress et des modules sont sous la responsabilité du CLIENT sauf si celui-ci a souscrit un contrat de maintenance.

ORIGINES NOUVELLES EI prend à sa charge les premiers frais inhérents à l'achat d'un thème ou plugins sous licence payante. Le renouvellement des licences éventuelles peut être inclus dans le cadre d'un contrat de maintenance annuel, exception faite de modifications ultérieures des conditions de vente du fournisseur, du thème ou du plugin engendrant une augmentation excessive des frais d'abonnement annuels. Dans ces conditions, ORIGINES NOUVELLES EI ne renouvellera pas la licence concernée et ne pourra être tenue pour responsable.

Le CLIENT prévenu par ORIGINES NOUVELLES EI des modifications de vente du fournisseur sera seul responsable de renouveler, à ses frais, la ou les licences.

En tout état de cause, ORIGINES NOUVELLES EI pourra proposer au CLIENT un nouveau devis pour l'installation d'un autre thème ou plugin.

ORIGINES NOUVELLES EI ne peut être tenue responsable de la perte des données sur les serveurs d'hébergement. Cependant ORIGINES NOUVELLES EI s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données du CLIENT dans la limite de son champ d'action. Il s'agit ici d'une obligation de moyen et non de résultat. ORIGINES NOUVELLES EI ne saurait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation du CLIENT et/ou d'une défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde internet, et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre ORIGINES NOUVELLES EI informe le CLIENT que ces prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée par leurs défaillances.

ARTICLE 12 - GARANTIE

La garantie ne porte que sur les prestations décrites dans le devis signé et accepté par le CLIENT.

12.1 VERIFICATION DE LA COMMANDE

Le CLIENT doit vérifier le bon fonctionnement de son site internet dès la mise en ligne officielle, et transmettre à ORIGINES NOUVELLES EI les dysfonctionnements constatés. ORIGINES NOUVELLES EI s'engage à remédier à tout problème de fonctionnement résultant d'un défaut de conception ou d'exécution de ses prestations.

Toutefois l'obligation de garantie de ORIGINES NOUVELLES EI est exclue dans les cas constatés de dysfonctionnements suivants :

- dû à une mauvaise utilisation de CLIENT,
- suite à une intervention du CLIENT ou d'un tiers autre que ORIGINES NOUVELLES EI,
- correspondant à une clause de non responsabilité des présentes conditions de ventes,
- suite à une négligence, à un défaut de gestion, ou de maintenance du CLIENT.

12.2 – DELAI DE GARANTIE

Le CLIENT dispose de 30 jours à compter de la mise en ligne officielle de son site internet et/ou de la livraison d'une prestation annexe pour faire jouer la présente garantie en cas de dysfonctionnement constaté.